



**Comité Social d'Administration en sa formation spécialisée de Douai  
du 29 juin 2023**

Monsieur le Premier Président,  
Monsieur le Procureur Général,  
Monsieur le Directeur,  
Mesdames, messieurs,

Aujourd'hui se réunit pour la première fois la formation spécialisée du CSA de Douai.

Nous ne pouvons passer à côté des actions spontanées conduites par les agents du greffe, sans appartenance syndicale, dans de nombreuses juridictions de notre ressort .

Des motions, pétitions, mobilisations, groupes de discussion sont mis en place depuis plusieurs semaines aux TJ de Béthune, Dunkerque, Cambrai, Boulogne sur Mer, Valenciennes, Lille ou encore à la CA de Douai.

Une pétition nationale en ligne réunit à ce jour plus de 4600 signatures, avec le soutien de nombreux magistrats et avocats qui s'associent aux demandes des greffiers pour une plus juste rémunération et la reconnaissance de leur métier et de leur engagement.

Si de réelles et légitimes avancées statutaires et salariales sont réclamées, il en va de même des conditions de travail dégradées qui conduisent à l'épuisement, à la démotivation et à une logique gestionnaire déshumanisée.

De la réunion du 26 juin avec le directeur de cabinet du ministre, il ne ressort rien, rien sur l'amélioration des mesures indemnitaires, rien sur les conditions de reclassement.

C'en est trop!

Les promesses et les engagements doivent être tenus!

Sans attendre le préavis de grève déposé par les organisations syndicales (UNSa SJ – CGT – FO – CFDT) pour le 3 juillet 2023, de nombreux agents des greffes sont dès aujourd'hui en grève sur notre ressort pour faire entendre leurs revendications et sensibiliser aux besoins de recrutement, d'évolution de carrière, de reconnaissance et à l'amélioration des conditions d'exercice de leur métier.

Il est urgent que les agents des greffes soient entendus.

Les membres élus UNSa SJ – USM  
au comité social d'administration de Douai